



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 AVRIL 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le douze du mois d'avril deux mil vingt-quatre à 14h heures et 30 minutes.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : Mme HARAN Corinne, M. MAISTERRENA Didier, Mme DUCOURNAU Marcelle Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme Marie-Christine CAZAUX, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: Mme GRACIET Danièle, Mme HIRIBARREN Marie M. SAMARAN Max , Mme ALDASORO Sylvie, Mme MEILLEURAT Martine, Mme SALABERRY PICOT Victoire membres nommés.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

Mme FAVRE Nathalie,

Mme OURKHIA Annette

M. AGUERRE Roger

Nombre de membres en exercice : 17	Date de la convocation : 29 mars 2024
Nombre de membres présents : 14	Date d'affichage :
Nombre de membres ayant pris part au vote : 14	Pour : 14 Contre : Abstention :

Délibération n° 2024/16

Présentation et vote du budget primitif 2024 du C.C.A.S.

M. le Président présente le budget primitif 2024 du C.C.A.S, conformément aux documents budgétaires annexés,

Budget Centre Communal d'Action sociale :

Fonctionnement	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
487.850,00	487.850,00

Et propose au Conseil d'administration de voter l'équilibre du budget pour l'année 2024.

Après en avoir entendu les explications, le Conseil d'Administration :

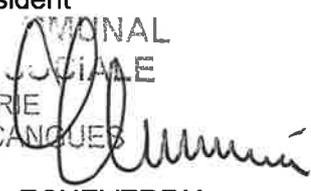
VOTE le budget primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale ;

AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les opérations administratives, budgétaires et comptables correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

CENTRE REGIONAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES


Philippe ECHEVERRIA

Le secrétaire de séance,



Didier MAISTERRENA